



OFFRE D'EMPLOI

Responsable de l'urbanisme

ÎLE-D'ANTICOSTI

L'Île-d'Anticosti recherche une personne passionnée par le grand air, qui n'a pas froid aux yeux et qui viendra s'impliquer dans la réalisation de nombreux projets tout en chapeautant l'équipe d'urbanisme à titre de responsable.

La municipalité de L'Île-d'Anticosti accueille chaque année des milliers de touristes venant profiter des richesses de mère Nature qu'offre la région par son emplacement incomparable. La municipalité offre également de nombreux avantages pour les familles voulant s'établir tels qu'un service de garderie, une école de niveau primaire et secondaire, un dispensaire, etc.

VOTRE RÔLE

Sous la responsabilité du directeur général, vous serez responsable de l'aménagement du territoire en conformité avec le schéma d'aménagement et de développement, le plan et les règlements d'urbanisme de la municipalité ainsi que les lois et règlements applicables.

VOS RESPONSABILITÉS

- Mettre en œuvre le diagnostic et plan d'action stratégique en urbanisme de la municipalité 2024-2028
- Optimiser et développer des processus, des méthodes de travail et des procédures applicables;
- Analyser, évaluer et assurer le suivi de tous les projets du service;
- Évaluer et recommander des solutions en lien avec des problématiques en urbanisme et environnement;
- Participer à l'élaboration et à la rédaction du plan d'urbanisme et de ses règlements et recommander les modifications nécessaires;
- S'assurer du respect et de l'application des règlements de zonage, de lotissement et de construction relativement aux permis et certificats, plans d'aménagement d'ensemble, plans d'implantation, dérogations mineures, etc.;
- S'assurer du respect et de l'application des différentes lois provinciales en matière d'environnement, d'aménagement et d'urbanisme;
- Faire les inspections sur le territoire de la Ville et émettre des avis et constats d'infraction, s'il y a lieu;
- Superviser l'émission des permis de construction et de rénovation ainsi que les permis d'affaires;
- Préparer les dossiers de la preuve pour la Cour municipale et y représenter la municipalité, lorsque nécessaire;
- Effectuer la gestion des requêtes, des plaintes des citoyens et des dossiers d'infractions;
- Coordonner les activités du comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Agir en tant que personne-ressource lors des consultations publiques ou de réunions d'information concernant des dossiers relatifs à l'urbanisme;
- Planifier, organiser et diriger les ressources humaines, financières et matérielles du Service;
- Participer à la planification des projets de développement résidentiel, industriel et commercial;
- Accomplir toute autre tâche connexe.



OFFRE D'EMPLOI

Responsable de l'urbanisme

ÎLE-D'ANTICOSTI

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme d'études universitaires (BAC) en urbanisme ou en aménagement du territoire ;
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec ;
- Détenir un minimum de trois (3) années d'expérience en lien avec les fonctions ;
- Avoir de l'expérience dans un poste de gestion de projets (atout) ;
- Avoir d'excellentes connaissances du domaine municipal et de la législation en matière d'aménagement du territoire et de l'environnement ;
- Être entreprenant et faire preuve de créativité ;
- Avoir une bonne capacité à résoudre des problèmes et trouver des solutions ;
- Être autonome, débrouillard et avoir le sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Être polyvalent et avoir une grande capacité d'adaptation ;
- Avoir une excellente maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Maîtriser les outils de la Suite Office.

**Aux fins de dotation, toutes combinaisons de formation et d'expérience professionnelle pertinentes seront prises en considération.*

CONDITIONS DE TRAVAIL

Statut : Temps plein, temporaire

Horaire de travail : 35 h/semaine

- Aide au logement à Port-Menier ;
- Salaire annuel entre 54 145 \$ et 68 886 \$;
- Vacances annuelles et congés mobiles selon la politique des conditions de travail en vigueur ;
- Assurances collectives et régime de retraite ;
- Horaire flexible ;
- Formation continue.

Ce poste vous intéresse? Vous avez des questions? Transmettez votre curriculum vitae ou écrivez-nous au **plus tard le 9 septembre 2024** à l'adresse suivante : recrutement.externe@fgm.ca.

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues. Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez manifesté pour le poste.

*L'emploi du masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.